



Moi, dit le bébé,

dans mon mode d'accueil, il me faut une période d'adaptation et un professionnel pour assurer auprès de moi une continuité de la relation, base de ma sécurité affective. Je surmonterai d'autant mieux les épreuves, comme la séparation d'avec mes parents, que les personnes qui m'accueillent sont compétentes, disponibles et stables.

Nous, disent les parents,

nous avons confiance dans le mode d'accueil de notre enfant quand nous sommes assurés qu'il y trouvera de quoi bien être et bien grandir. C'est l'accès de nos enfants à des modes d'accueil de qualité, qui nous a notamment permis, à nous mamans, d'entrer et de rester dans le monde du travail.

Nous, disent les professionnel-LE-s,

nous avons besoin d'une véritable professionnalisation pour accueillir les enfants: disposer de connaissances approfondies en puériculture, psychologie et pédagogie, bénéficier d'une formation permanente, s'inscrire dans un travail pluridisciplinaire. Nous voulons accueillir l'enfant et ses parents avec attention respect, prendre le temps d'une relation individualisée avec l'enfant, dans un groupe suffisamment restreint.

Nous, disent ensemble bEbEs, parents, professionnel-LE-s,

Nous nous élevons contre le décret en préparation pour l'accueil collectif et le projet de loi de Maisons d'Assistants Maternelles créant des crèches low-cost, qui braderaient la qualité d'accueil. Leur application signifierait :

- plus d'enfants accueillis par moins de professionnels, moins bien qualifiés.

L'apparition de structures d'accueil collectif dérogeant à toute norme de fonctionnement. Il en résulterait plus de stress pour les professionnel-LE-s,

- moins d'attention, plus d'insécurité affective et matérielle pour chaque enfant.

De plus, le gouvernement persiste à appliquer la directive "services" (ex-bolkenstein) aux modes d'accueil, les plaçant dans le champ concurrentiel qui ouvre la porte à :

- la suppression des subventions publiques aux établissements.

Sans oublier la destruction depuis 10 ans de milliers de places en école maternelle pour les enfants de 2 à 3 ans !

Depuis février, 4 journées exceptionnelles de grève de la petite enfance ont exprimé le rejet unanime de cette grande braderie des modes d'accueil. Le Gouvernement est pourtant resté sourd à ce "mouvement d'une ampleur inédite" (AFP, 8 avril 2010), refusant toute négociation.

Nous avons décrété l'ALERTE GENERALE pour la petite enfance et exigeons Du prEsident de la REpublique :

- ◆ le retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif et de la proposition de loi sur les Maisons d'Assistants Maternelles ;
- ◆ l'exclusion des modes d'accueil du champ de la directive "Services" ;
- ◆ le rétablissement des postes d'enseignants supprimés avec leurs conséquences pour la maternelle ;
- ◆ un plan d'urgence pour l'accueil de la petite enfance, incluant des mesures ambitieuses de formation de professionnel-LE-s qualifié-E-s.

Parents, professionnel-le-s, citoyens, Elus, amplifions la DEferlante
manifestons ensemble à BORDEAUX le 29 mai 2010

10h30 place de la république

chansons, instruments de musique, banderoles, poussettes...seront les bien venus
Cette manifestation se terminera par un pique-nique place de la Bourse